

bouche-à-oreille limitait le volume d'arguments, en raison des limitations de la mémoire humaine. Cela rend plus performantes les théories du complot et autres rumeurs infondées. Les conséquences sont mesurables. Par exemple, vers 2000, environ 9 % de nos concitoyens étaient méfiants vis-à-vis des vaccins ; aujourd'hui, ils sont près de 40 % ! Même si corrélation ne signifie pas causalité, on peut difficilement douter qu'Internet fertilise l'empire des croyances.

PLS

Ne faut-il pas aussi invoquer une moindre confiance dans les autorités politiques et technocratiques ?

G. B. : Oui, évidemment, il y a avec Internet un effet de loupe qui nuit à la réputation de ces autorités. C'est ce que j'ai appelé le paradoxe de la transparence. En donnant accès à n'importe quelle information compromettante (corruption, malversations, comportements sordides, etc.), Internet confère à ce type d'information une visibilité plus grande. Ce n'est pas en soi un mal, mais, en raison d'un biais cognitif, l'individu tend à croire que plus un phénomène est visible, plus il est représentatif. Cela a assurément contribué à la défiance actuelle vis-à-vis du monde politique, des médias, de l'expertise scientifique. Comme avec les théories du complot, Internet constitue une chambre d'écho des pentes pas forcément les plus honorables de l'esprit humain.

PLS

Pourquoi, selon vous, faut-il lutter contre les théories conspirationnistes ?

G. B. : La première raison est que, comme l'ont montré récemment des chercheurs hollandais (Jan-Willem van Prooijen et ses collègues), il y a un lien fort entre la croyance aux théories du complot et la radicalité, l'extrémisme politique en particulier. On constate ainsi qu'il y a peu de terroristes djihadistes qui n'ont pas cédé aux théories conspirationnistes. De même, aux États-Unis, les tueurs de masse (*mass murderers*) sont souvent des personnes qui ont été influencées par de telles théories. Il ne faut pas minimiser l'impact de ces théories sur le comportement des gens. Elles proposent en effet une lecture totalement manichéenne du monde, dont des « méchants » tireraient les ficelles. Si l'on y croit, on a envie de retourner la table, ça se comprend ! C'est pourquoi il faut combattre ce type de théories, d'autant qu'elles peuvent facilement séduire les jeunes esprits en

formation. Il est complètement irresponsable de la part de certains collègues de critiquer cette lutte au prétexte que ce serait une entreprise de normalisation de la pensée. Cela relève tout simplement du relativisme !

PLS

Pourtant, certaines théories du complot ne méritent-elles pas considération ?

G. B. : Qu'il existe ou qu'il ait existé de réels complots est une évidence. Mais les théories conspirationnistes dont on parle, outre leurs conséquences négatives évoquées, ont des formes d'administration de la preuve totalement hétérodoxes. On est, dans le conspirationnisme plus qu'ailleurs, indifférent à la discussion rationnelle. Si l'on demandait aux tenants d'une théorie du complot, par exemple celle relative à la tuerie de *Charlie Hebdo*, ce qui les convaincrat que leur théorie est fautive, ils ne sauraient pas répondre : les conspirationnistes adoptent des positions non réfutables. En science, c'est le contraire : aucune théorie n'y survit si elle

Pour rétablir une forme d'équilibre, un point central est l'architecture des choix proposés aux internautes

n'est pas réfutable. Ce qui caractérise aussi les conspirationnistes, c'est qu'ils font des hypothèses non nécessaires et qu'ils cherchent à tout prix à trouver des anomalies pour les rendre nécessaires. Alors que les mensonges d'État finissent par s'évanouir, les complots imaginaires persistent pendant des décennies : les conspirationnistes ne lâchent jamais l'affaire et modifient leurs arguments en fonction des circonstances, de façon à défendre coûte que coûte leur croyance. C'est un mode de raisonnement très éloigné de celui de la science, le domaine le plus exigeant en matière de quête de la vérité.

PLS

Les algorithmes qui régissent les réseaux sociaux renforcent-ils la désinformation ?

G. B. : C'est certain, puisqu'ils sélectionnent en partie les informations qui parviennent à chaque internaute. Et il ne s'agit pas seulement des réseaux sociaux. Tapez par exemple les deux

mots-clés « vaccin » et « danger » sur le moteur de recherche Google : les premiers sites web de la liste fournie en réponse sont des sites très peu recommandables ! Il semble que les géants du Web ou GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) aient pris conscience de ce problème et qu'ils réfléchissent à améliorer l'architecture des choix proposés à l'internaute. Cela dit, il n'y a pas que ces « bulles de filtrage » qui ont un impact sur l'autoenfermement cognitif. Chacun de nous a aussi sa part de responsabilité : ainsi, quand un « ami » sur Facebook nous contredit souvent, il y a une forte probabilité pour que nous l'éliminions du groupe de nos « amis »...

PLS

Que faudrait-il faire, selon vous, pour lutter contre la désinformation ?

G. B. : De façon générale, il faut réguler le marché de l'information, qu'Internet a déréglé. Il ne s'agit pas de censurer, ce qui serait liberticide, mais de contrebalancer le fait que les tenants de nombre de formes de crédulité s'expriment beaucoup plus que les autres et qu'ils occupent par conséquent une trop grande place. En d'autres termes, il faut rétablir une forme d'équilibre. Et pour ce faire, un point central est l'architecture des choix proposés aux internautes, point sur lequel les géants du Web sont à même d'intervenir.

Il faudrait aussi que chacun essaie d'être responsable. Notamment, ceux qui se taisent devraient s'exprimer davantage. Enfin, nous avons besoin d'une révolution pédagogique, où l'on intégrerait aux programmes scolaires, dès que l'âge des élèves le permet, une initiation aux biais cognitifs (biais de confirmation, biais de représentativité, etc.) qui peuvent fausser notre jugement et notre perception de la réalité. Par exemple, quand on enseigne la théorie de l'évolution ou l'héliocentrisme, il faut aussi pointer le caractère contre-intuitif de ces théories et ainsi expliquer pourquoi elles ont été difficiles à accepter. Le ministère de l'Éducation nationale y réfléchit, mais il faut absolument y mettre de la méthode, en impliquant des psychologues et des sociologues. Face à Internet, le défi est que les individus soient suffisamment éclairés et critiques pour être capables de s'orienter dans le marché de l'information. ■

Propos recueillis par Maurice Mashaal

OFFRE DÉCOUVERTE

ABONNEZ-VOUS À POUR LA SCIENCE



1 AN - 12 N^{OS}
59€ **24%**
d'économie

2 ANS - 24 N^{OS}
110€ **29%**
d'économie

3 ANS - 36 N^{OS}
159€ **32%**
d'économie

BULLETIN D'ABONNEMENT

POUR LA SCIENCE

À renvoyer accompagné de votre règlement à : Pour la Science - Service abonnements - 19 rue de l'Industrie - BP 90 053 - 67 402 Illkirch cedex

☐ **OUI, je m'abonne à Pour la Science en formule Découverte :**

- ☐ 1 an • 12 numéros • **59€** au lieu de 78,50€ (D1A59E)
- ☐ 2 ans • 24 numéros • **110€** au lieu de 157€ (D2A110E)
- ☐ 3 ans • 36 numéros • **159€** au lieu de 235,50€ (D3A159E)

MES COORDONNÉES

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Tél. : _____

Pour le suivi client (facultatif)

MON MODE DE RÈGLEMENT

☐ Par chèque à l'ordre de Pour la Science

☐ Par carte bancaire

N° _____

Date d'expiration _____ Clé _____

Signature obligatoire

Mon e-mail pour recevoir la newsletter Pour la Science (à remplir en majuscule). _____@_____

Grâce à votre email nous pourrions vous contacter si besoin pour le suivi de votre abonnement. À réception de votre bulletin, comptez 5 semaines pour recevoir votre n° d'abonné. Passé ce délai, merci d'en faire la demande à pourlascience@abopress.fr

J'accepte de recevoir les informations de Pour la Science ☐ OUI ☐ NON et de ses partenaires ☐ OUI ☐ NON

Délai de livraison: dans le mois suivant l'enregistrement de votre règlement. Offre réservée aux nouveaux abonnés, valable jusqu'au 28/02/17 en France métropolitaine uniquement. Pour un abonnement à l'étranger, merci de consulter notre site www.pourlascience.fr. Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant en adressant un courrier à Pour la Science.

PAS472B

